

CSE



avens

L'avenir se construit ensemble

PV N°34 CSE/CSSCT

Jeudi 04 décembre 2025



Participants

Présents

- Corinne Siard, *trésorière (FO)*
- Romain Le Roux, *trésorier adjoint (sans étiquette)*
- Emilie Le Roux, *secrétaire adjointe (FO)*
- Johanna Maury (*FO*)
- Chantal Secondi (*FO*)
- Lisa Bevilacqua (*DS remplaçante FO*)
- Julie Fraisse (*FO*)
- Hervé Vouland (*FO*)
- Béatrice Billion (*DS CFDT*)
- Marie-Julie Hovette Soyer, *DRH*
- Olivier Blondeau, *Directeur Général*

Heure de début : 08h30

Heure de fin : 10h00

Excusés

- Stéphane Peignier, *secrétaire (DS FO)*
- Bérangère Jouan (*FO*)
- Karine FERREY (*cadre élue*)

Invités

- M. Guez (IPRP)





SOMMAIRE

1. Points Employeurs :

1. Politique RH
2. Suites de l'inspection de la MAS Saint-Jean.

2. Points Elus :

1. Validation PV CSE novembre 2025
2. Rencontre RP sur site : *en cas de difficultés organisationnelle, est-il possible qu'un autre membre de la direction (cadre de direction, directeur adjoint) prenne le relais pour maintenir une régularité dans les réunions RP?*
3. Foyer Espérance : *de quelle ligne budgétaire les travaux de réfection des chambres du foyer espérance dépend-il?*
4. PPV: *à la suite de la réunion du 17 novembre 2025, pouvez nous informer des conditions d'attribution de la prime?*
5. *Questions diverses /RP*





Point employeur

1. Politique RH

la direction générale informe le CSE de la rédaction d'une politique RH qui sera diffusée prochainement auprès des salariés. Ce point sera évoqué lors du prochain CSE de janvier 2026 afin de permettre aux élus d'en prendre connaissance.

2. Suites de l'inspection de la MAS Saint-Jean.

La direction générale informe que des échanges sont en cours entre l'ARS, la DG et la direction de pôle.

Point Csst

La direction générale en compagnie de M. Guez fait un point sur les sujet CSSCT en cours:

⇒ Enquête RPS sur Gonfaron:

La direction générale informe que le financement intégral de l'enquête par le biais de Harmonie Mutuelle a été accordé après une validation de la CARSAT.

La direction générale informe que l'enquête va pouvoir débuter et qu'une réunion du comité de pilotage est prévue le 10 décembre 2025.

⇒ Formation et référents PRAPS2S point avec M.G:

M.Guez informe les élus qu'une visite sur site à la rencontre des référents PARP2S a été faite cette semaine. Le constat est que la dynamique des équipes est présente cela favorise les échanges afin d'améliorer compétences en termes de gestes et postures des professionnels.

La direction générale informe que des fiches sont remplies à chaque observations et le but par la suite être autonome dans l'accompagnement aux salariés des bonnes pratiques manipulation.

Les élus relèvent une difficulté pour certains référents de faire « adhérer » aux équipes leur démarche et éprouvent un sentiment d'être seuls dans la démarche.

M.Guez répond qu'un accompagnement des référents est prévu afin de les aider dans la démarche.





⇒ DUERP.

La **direction générale** informe les élus qu'un financement de branche (HDS) est prévu pour financer un outil de gestion des DUERP (G2P). Que ce nouveau logiciel est en cours d'analyse.

Les **élus** demandent à M.GUEZ et à la direction générale la possibilité pour les membres de la CSSCT de pouvoir avoir accès aux fiches analyses afin de faire du lien avec leur mission.

La **direction générale** répond que oui, un envoi sera fait aux membres de la CSSCT.

M.GUEZ rappelle **aux élus** que sur les fiches partagées, les points de préconisations restent de la préconisation et qu'il est nécessaire de se saisir de ces préconisations pour entamer les discussions avec l'encadrement des sites et voir la possibilité de pouvoir intégrer la mesure ou non au document unique.

⇒ Accident du travail:

La **direction générale** et **M. GUEZ** informent **les élus** qu'il est transmis systématique à l'IPRP qui par la suite essaie de rencontrer le professionnel victime de l'accident . Cette rencontre a pour but d'analyser au mieux les causes et ainsi évaluer les risques liés. Cette analyse permet par la suite des améliorations et dans le temps, voir si celles-ci ont été bénéfiques.

Les élus demandent si le CSE est toujours bien informé en temps des accidents du travail (AT)?

La **direction générale** informe envoyer aux membres de la CSSCT les informations liées aux AT.



CSSCT questions remarques des élus:

⇒ PAVA accès extérieur:

Les élus alertent **M. Guez** et **la direction générale** sur la dangerosité de l'escalier extérieur, dont l'accès est actuellement obstrué par un pot de fleur cassé. Cette mesure provisoire visait à éviter de nouvelles chutes de résidents en fauteuil, déjà survenues à plusieurs reprises. Toutefois, le manque d'éclairage et l'étroitesse du passage créé génèrent désormais un risque de chute pour les piétons.

M.GUEZ répond qu'à ce jour, il y a un manque d'élément sur ce qui a été fait et atteste le fait qu'il faut aller plus loin dans la résolution du problème.

⇒ Calendrier de passage des membres de la CSSCT sur sites:

La direction générale demande aux **élus** si un calendrier des futurs passages est acté?

Les élus répondent qu'il est en cours et sera fourni dès que les dates seront arrêtées.

⇒ Information prochain CSE :

La direction générale informe que le 15 janvier 2026 (réunion plénière CSE), de l'intervention d'un représentant d'action logement pour faire le point sur les prestations de services ainsi que les mises à jour des dispositifs mis en place. Ainsi que Mme Magrhaoui (assistante sociale Harmonie Mutuelle) pour faire un point sur l'activité sociale.



Point élu

1. Validation PV n°33 CSE novembre 2025

Validation à l'unanimité

2. **Rencontre RP sur site PAVA:** *en cas de difficultés organisationnelle, est-il possible qu'un autre membre de la direction (cadre de direction, directeur adjoint) prenne le relais pour maintenir une régularité dans les réunions RP afin de ne pas couper le dialogue social et répondre aux questions qui s'accumulent?*

Les élus font le constat que les réunions RP sont difficilement réalisables pour causes d'annulations des directions ou difficultés organisationnelles des deux parties. Les élus demandent si la possibilité d'effectuer des rencontres RP avec un autre cadre de pôle (cadre de direction, directeur adjoint) serait envisageable afin de pouvoir répondre aux questions de terrain des salariés?

La direction générale répond que les rencontres RP sont essentielles à maintenir avec la direction de pôle. **La direction générale** va se rapprocher de la direction de pôle afin de s'assurer du maintien des réunions et rappelle à l'ensemble des salariés de l'association qu'ils peuvent aussi s'adresser aux cadres de proximité pour répondre à leur question.

Les élus demandent si la possibilité d'effectuer ses rencontres en visio serait possible, afin de faciliter le maintien de celle-ci en fonction des plannings de tous les acteurs.

La direction générale répond que oui.



3. **Foyer Espérance** : de quelle ligne budgétaire les travaux de réfection des chambres du foyer espérance dépend-il?

La direction générale répond qu'une enveloppe annuelle par établissement de l'association est prévue afin de répondre aux besoins de travaux . Cependant les travaux sont réalisés dans l'ordre de priorité. Ce Budget fait parti du fonctionnement au même titre qu'il y a une ligne budgétaire pour le parc informatique.

La direction générale informe **les élus** qu'une réunion avec VAR Habitat est prévue le 15 décembre 2025.

Les élus demandent si une projection du prévisionnel et des travaux à l'échelle associative, pourra leur être transmise?

La direction générale répond qu'une présentation pourra être faite lors de la présentation financière des comptes avec Mme Changea (Comptable de l'association).



4. PPV: à la suite de la réunion du 17 novembre 2025, pouvez-vous nous informer des conditions d'attribution de la prime?

Les élus demandent ce qu'il en est de la Prime Partage de la Valeur. Quand et à qui sera-t-elle versée?

La direction générale répond qu'un CSE extra est prévu le 08 décembre 2025 afin de présenter l'intégralité des modalités. Par la suite une information aux salariés sera diffusée.

⇒ Questions diverses /RP

- Référent communication Une salariée a reçu une note l'informant qu'elle ne serait plus référente communication de site. Est-ce que les référents vont disparaître et pourquoi? Si oui qui prendra le relais?

La direction générale répond qu'à la base un référent communication était nommé par établissement, que celui-ci avait pour mission de faire son article accompagné de photos puis les faire valider à sa direction. Par la suite la direction transmettait à la direction générale le contenu. **La direction générale** informe avoir dû relancer les équipes avec un constat qu'il y avait qu'un pôle qui répondait aux attentes.

Les élus demandent pourquoi cela ne semblait fonctionner correctement pour le reste des pôles?

La direction générale répond que ce n'est pas que cela ne fonctionnait pas correctement, cependant il fallait fournir un travail complémentaire pour rendre ces articles publiables (faire le lien entre l'article et une thématique associative, pb des autorisations parfois non signées..). Par la suite il semble y avoir eu une confusion entre article concernant la communication de l'association et les articles concernant la gazette des établissements.



Les élus informent **la direction générale** que certains référents n'ont pas été mis au courant de l'arrêt de leur mission. **Les élus** demandent si l'arrêt total des référents communication est prévu?

La direction générale répond qu'il restera un référent communication sur le PPEA. Que l'ensemble des salariés concernés a été prévenu par remise en main propre d'un courrier de la part de sa direction.

Les élus s'interrogent sur le fait que s'il ne reste qu'un référent sur un pôle bien défini, qui va s'occuper de la communication des autres pôles?

La direction générale répond que cela sera géré en direct avec les directions de pôle.

- Vidéo surveillance PAVA: les salariés ne semblent pas avoir été informés de la mise en route des caméras et leurs fonctionnalités (prise de vue ou enregistrements?) qui en a l'accès? Les veilleurs de nuits peuvent ils avoir un accès afin de renforcer la surveillance des établissements et assurer la sécurité des résidents?

Les élus demandent si les salariés ont été informé de la mise en route des caméras au sein de l'établissement?

La direction générale répond qu'une note de direction a été affiché à l'attention des salariés.

Les élus font la demandent de la possibilité pour les veilleurs de nuit d'avoir un accès à la vidéosurveillance pendant leur temps de travail pour une question de sécurité ?

La direction générale répond qu'elle va se rapprocher du responsable informatique pour voir la possibilité de donner un accès aux équipes de nuit.

Les élus demandent la possibilité d'étendre cette fonctionnalité aux établissements de l'association possédant un système de vidéosurveillance?

La direction générale répond que si cela est possible oui.





Signatures



M. Blondeau Olivier,
Directeur Général AVENS

Mme Le Roux Emilie,
Secrétaire Adjointe CSE AVENS





avens

L'avenir se construit ensemble

Merci d'avoir pris le temps de lire
notre compte rendu